

---

**De:**  
**Envoyé:** lundi 21 février 2011 18:34  
**À:** Geipan  
**Objet:** Re: observation

J'avais pensé à cette hypothèse mais quand j'ai regardé sur internet des vidéos de lanternes thaïlandaises, je me suis bien rendue compte que cela ne ressemblait pas (à part pour la couleur) à ce dont vous me parlez. Je ne pense pas que ce que vous interprétez comme des lanternes thaïlandaises en soient vraiment car:

- L'une des lumières ne bougeait pas mais les autres étaient comme attirées par elle car elles tournaient autour.
- La vitesse des lumières qui tournaient était beaucoup trop rapide (mouvement très vif et fluide) pour que seul le vent, qui par ailleurs était inexistant ce soir là, ait pu les faire bouger.
- Par ailleurs, il faisait très froid cette nuit de novembre et je ne pense pas que par ce temps des gens aient eu envie de sortir pour lâcher des lanternes.
- De plus, les lumières qui tournaient se sont éteintes exactement en même temps sauf la lumière qui n'a pas bougé pendant tout le phénomène. Celle-ci a commencé à s'éteindre progressivement après l'extinction des autres lumières.

Donc tout cela me porte à croire que ce ne sont pas de simples lanternes.

Le 21 février 2011 09:27, Geipan <[Geipan@cnes.fr](mailto:Geipan@cnes.fr)> a écrit :

Ce que vous évoquez nous incline fortement à penser que vous avez été le témoin d'un passage de lanternes thaïlandaises. En effet, celles-ci peuvent effectivement se déplacer de façon très cohérente entre elles, en formation, en suivant une trajectoire rectiligne ou aléatoire selon les vents en présence.

Nous avons fait une information, au début de l'été 2010, à ce sujet sur notre site internet, intitulé "Ciel d'été, attention aux méprises". Voici le lien qui vous permettra d'accéder à cette information :

<http://www.cnes-geipan.fr/geipan/actualites/01072010-Ciel-dete-Attention-aux-meprises-.html>

voici également un ou deux liens sur lesquels vous pouvez récupérer des informations concernant le fonctionnement de ces lanternes, aujourd'hui couramment utilisées (moins chères et plus "écologiques" qu'un feu d'artifice) pour des mariages, anniversaires ou autres fêtes... Elle font parfois l'objet d'une déclaration auprès de la mairie avant lancement.

[http://www.balloon.li/crbst\\_3.html](http://www.balloon.li/crbst_3.html)

<http://www.skycandle.fr/?gclid=CO7Jtqz7sKMCFYeY2AodPD9m3g>

Merci de nous répondre pour nous dire si vous êtes d'accord avec notre première analyse.

Bien cordialement

## **GEIPAN**

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du  
Centre Spatial de Toulouse

### **Centre National d'Etudes Spatiales**

18 Avenue BELIN  
31401 TOULOUSE CEDEX 9  
Boîte Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82  
<http://www.geipan.fr>